

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD CHARENTE : Bassins Tude et Dronne

## Comité syndical du 14 mars 2013

L'an deux mille treize, le quatorze mars deux mille treize à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de CHALAIS, sous la présidence de Monsieur Joël BONIFACE.

### Étaient présents :

M. Joël LACOUR	AIGNES ET PUYPEROUX
M. Jacques MERCIER – Charles AUDOIN	AUBETERRE sur DRONNE
M. Michel MAZURIE	BARDENAC
M. Régis CHALARD	BAZAC
M. Pas de représentants présents	BELLON
M. Stéphane BEGUERIE – Jean Claude FAURE	BONNES
M. Pas de représentants présents	BORS DE MONTMOREAU
M. Olivier RIVALAN	BRIE / CHALAIS
M. Jean GOY	BROSSAC
M. Jean-Claude MAURY	CHALAIS
M. Pas de représentants présents	CHATIGNAC
M. Lysiane BOUGON-CELERIER – Francis BROUANT	CHAVENAT
M. Raymond BASTARD	COURGEAC
M. Pas de représentants présents	COURLAC
M. André THOMAS	CURAC
M. Christophe PETIT	JUIGNAC
M. Bernard CHAUVIT	LAPARDE
M. Laurent ESCLASSE	Les ESSARDS
M. Pas de représentants présents	MEDILLAC
M. Alfred THOMAS	MONTBOYER
M. Alain DESERT	MONTIGNAC le COQ
M. Bernard HERBRETEAU	MONTMOREAU-ST-CYBARD
M. Jean Claude LACROIX	NABINAUD
M. Frédéric GUETTE – Serge LAURENT	ORIVAL
M. Didier BOUILLON	PILLAC
M. Joël BONIFACE – Adrien CHADEFAUD	RIOUX-MARTIN
M. Jean-Marc RUDLER	ROUFFIAC
M. Michel PAUL-HAZARD	St AMANT DE MONTMOREAU
M. Pas de représentants présents	St AVIT
M. Geoffroy SIBILEAU	St EUTROPE
M. Pas de représentants présents	St LAURENT DE BELZAGOT
M. Pas de représentants présents	St MARTIAL DE MONTMOREAU
M. Thierry JAUVIN – Sébastien COUTAND	St QUENTIN DE CHALAIS
M. William RICHARD – Jean WITCZAK	St ROMAIN
M. Jean Philippe FAUVEL	St SEVERIN
M. Jean Claude LAFAYE – Thierry CHAMBRET	YVIERS

Invité : Mr Daniel LAROCHE, Président de la AAPPMA du bassin de la Tude

Mr Nicolas CHASLARD, Chambre d'Agriculture 16, animateur du réseau Natura 2000 de la vallée de la Tude

Date de la convocation : 22 février 2013 - Quorum : 19

Nbre total de délégués titulaires : 36 - Nbre de délégués titulaires présents : 24

Nbre total de délégués suppléants : 36 - Nbre total de délégués suppléants présents : 12

Nbre de votants : 28

### Assistaient à la séance :

\* M. PANNETIER Gaël, technicien territorial en charge de la mission de technicien de rivière

\* M. STEFANINI Emmanuel, adjoint technique territorial en charge de la gestion des ouvrages et d'interventions liées au cours d'eau

\* Mme. NADAUD Géraldine, adjointe administrative territoriale en charge du secrétariat et du site internet.

## Intervention de Mr Nicolas CHASLARD, conseiller environnement à la Chambre d'Agriculture de la Charente et animateur du réseau Natura 2000 de la vallée de la Tude :

Nicolas CHASLARD présente succinctement le site Natura 2000 de la vallée de la Tude, ses espèces et ses habitats d'intérêt communautaire, sa biodiversité, ainsi que le document d'objectifs qui en découle.

Il y a sur ce site 3 enjeux et 5 objectifs et pour les atteindre un programme d'actions a été établi sur 3 ans : 47 actions dont 17 urgentes (enjeux forts pour le vison et la loutre).

Année 1 (2012) : communication, assistance technique, rencontre des partenaires locaux dont les agriculteurs pour, entre autre, mettre en place des MAE (mesures agro-environnementales) sur 1 500 ha et avec + de 40 agricultures (sur tout le bassin versant de la vallée de la Tude).

Implication des collectivités avec la possibilité de diffusion d'informations, réalisation d'un code des bonnes conduites, intervention possible de l'animateur en réunion de conseil municipal, dans les écoles, aide à la rédaction de documents d'incidence (notamment pour les documents d'urbanisme), possibilité de rembourser des travaux réalisés par la collectivité liés au milieu naturel (restauration de prairies humides, réouverture de mares...), mise en place de panneaux d'information...

L'animateur a distribué à tous les délégués une plaquette reprenant tout ce qui a été présenté ainsi que l'ensemble des actions pouvant être mise en place. Il reste à la disposition des délégués et des communes pour des interventions et pour toutes demandes complémentaires.

## Validation du compte rendu du dernier comité syndical :

Mr le Président présente aux délégués le compte rendu du dernier comité syndical, en date du 09 octobre 2012. Ce compte rendu a été envoyé à tous les délégués pour avis.

Aucune modification n'étant à apporter au compte rendu, il est validé par l'ensemble des délégués et sera publié sur le site internet du syndicat.

Il est rappelé que les comptes rendus sont envoyés à toutes les Mairies. A charge ensuite à elles de les transmettre aux délégués. Il est possible pour les délégués de recevoir directement les comptes rendus. Pour cela il leurs est demandé de transmettre au syndicat leur adresse e-mail personnelle.

## Tranche 7 du programme décennale : année 2012 et interventions ponctuelles :

Monsieur le Président présente la 7<sup>ème</sup> tranche de travaux sur le bassin de la Tude, réalisée fin 2012.

Cours d'eau concernés :

- **Le Neuillac**, catégorie 2, longueur : 5.4 km sur Montboyer et Chalais, travaux réalisés par l'entreprise CHOGNOT,
- **Les Viauds**, catégorie 2, longueur : 3.8 km sur Bellon et Courlac, travaux réalisés par l'entreprise RIVOLET,
- **Le Maine Joli**, catégorie 2, longueur : 4.4 km, sur St Martial de Montmoreau, St Laurent de Belzagot et Montboyer, travaux réalisés par l'entreprise RIVOLET,
- **Le Massicaud**, catégorie 2, longueur : 4.3 km sur Bors de Montmoreau et Juignac, travaux réalisés par le chantier d'insertion PASS Sud Charente.

Coût prévisionnel réajusté des travaux : 99 228 € HT. Coût des travaux réalisés, conforme aux prévisions : 95 984.55 € HT, soit 112 035.88 € TTC.

Lors de cette 7<sup>ème</sup> tranche de travaux une attention particulière a été portée sur la continuité écologique. L'objectif est d'assurer la continuité écologique des sédiments, de la faune et de la flore, au niveau des barrages, ponts, seuils, radiers, buses... en rechargeant le lit mineur.

Un seuil sur le ruisseau des Viauds a été arasé fin 2012. Ces travaux ont nécessité une déclaration préalable auprès de la DDT et une pêche électrique a été réalisée avec l'ONEMA avant et après travaux. L'entreprise RIVOLET qui a réalisé les travaux reviendra dans un 1 an pour faire des rajustements.

Travaux sur le Massicaud : travaux réalisés par le chantier d'insertion PASS Sud Charente. L'insertion fait un travail de qualité équivalente à celui des entreprises. L'entreprise RIVOLET est venue en appui mécanique pour le traitement des nombreux arbres morts.

Zoom sur le travail de PASS Sud Charente en 2012 :

- Travaux sur le ruisseau du Massicaud dans le cadre de la tranche 7 des travaux pluriannuels,
- 1 000 heures de travaux en 2012 pour les missions suivantes : renaturation de berges, opération abreuvoirs, entretien des ponts et des barrages, nettoyage de la Tude à Chalais.

Bilan des travaux 2012 des 2 entreprises et du chantier d'insertion : 153 jours de chantier pour 3 328.5 heures de travail.

## Interventions ponctuelles et urgentes sur la Tude et sur la Dronne en 2012 :

Budget alloué sur la Tude : 5 000 € HT, budget consommé : 3 662.25 € HT, pour 12 interventions.

Budget alloué sur la Dronne : 5 000 € HT, budget consommé : 4 970 € HT, pour 17 interventions.

Coupe des arbres morts, penchés ou dangereux, interventions sur des arbres tombés pouvant créer des embâcles, enlèvement d'embâcles (passerelle, bottes rondes...).

## Interventions ponctuelles et urgentes en 2013 :

Joël BONIFACE rappelle le rôle des délégués : prévenir le syndicat en cas de présence d'obstacles et / ou de dangers sur les rivières de leur territoire communal.

Une reconnaissance en bateau sur la Dronne, de Saint Severin à Médillac, sera réalisée courant avril 2013, afin de vérifier le passage pour les canoës et de réaliser les interventions en mai 2013.

Sur la Tude : démontage d'un pont effondré et inutile sur la Gaveronne.

## Réorganisation du personnel en 2014 :

Etat actuel :

- Un technicien rivière à temps plein : Gaël PANNETIER, 1 ETP, 1 607 h + plan anguilles Dronne : 100 h
- Un agent technique à temps partiel : Emmanuel STEFANINI, 0,5 ETP, 803 h + plan anguilles Dronne : 155 h
- Une adjointe administrative à temps partiel : Géraldine NADAUD, 0,15 ETP, 235 h

Soit un total de 2 900 heures : 1,65 ETP. Coût actuel du personnel 74 000 € – 64 000 € (subventions + prestations d'EPIDOR) : 10 000 € d'autofinancement à la charge de la collectivité.

L'agent technique territorial à mi temps, Emmanuel STEFANINI demande son droit à la retraite. Il souhaite quitter ses fonctions au sein du SIAH du Sud Charente au 31 décembre 2013. Il a informé le syndicat de son souhait début 2013, permettant ainsi à la collectivité de se réorganiser.

Emmanuel STEFANINI est arrivé sur le syndicat en 1998 comme volontaire. Il est titulaire de la fonction publique territoriale au sein du SIAH depuis 2009. Il a aidé à la création et à l'utilisation d'outils de gestion, notamment pour les barrages et leurs vannes, les astreintes... Ses trois missions principales sont : la gestion des ouvrages, l'encadrement du personnel d'exécution et le suivi de la pêche scientifique d'anguilles argentées. Il précise que la gestion des ouvrages engendre des besoins qui ne sont pas toujours conciliables avec un mi temps. Mr STEFANINI souhaite aujourd'hui se diriger vers d'autres activités.

Joël BONIFACE, Président du SIAH, fait part de la relation toujours cordiale qu'ont entretenue le syndicat et Emmanuel STEFANINI. Il le remercie au nom du syndicat pour tout son travail réalisé et pour accepter la période de tuilage (4<sup>ème</sup> trimestre 2013) avec son successeur.

## Propositions pour 2014 :

Le temps partiel à des limites notamment dans la flexibilité pour la gestion des ouvrages, c'est pourquoi il est proposé de passer le poste d'agent technique à temps complet avec, en plus des missions réalisées par Emmanuel STEFANINI, les missions suivantes :

- Suivi des anguilles au Moulin de Poltrot, dont une partie de la mission est actuellement réalisée par le technicien rivière,
- Suivi et mise à jour du site internet, missions actuellement réalisées par l'adjointe administrative,
- Soutien administratif avec la rédaction des comptes rendus, l'envoi des convocations...missions actuellement réalisées par l'adjointe administrative.

Le programme anguilles avec EPIDOR devrait être prolongé pour 3 années supplémentaires sur le site du moulin de Poltrot. Les heures réalisées sur ce programme par les agents du syndicat sont remboursées par EPIDOR

L'adjointe administrative, Géraldine NADAUD, actuellement en poste, est d'accord pour laisser ses fonctions au 31 décembre 2013. Le personnel du syndicat en 2014 pourrait donc être organisé comme suit :

- Un technicien rivière à temps plein : Gaël PANNETIER, 1 ETP,
- Un agent à temps plein (adjoint technique ou chargé de mission) : 1 ETP dont 420 heures pour le plan anguille

Soit un total de 3 214 heures : 2 ETP. Coût prévisionnel du personnel 88 000 € – 76 000 € (subventions + prestations d'EPIDOR) : 12 000 € d'autofinancement à la charge de la collectivité.

Le recrutement d'une seconde personne à temps plein implique l'acquisition d'un second véhicule tous chemins ainsi que l'achat d'un second ordinateur (investissements prévus en 2013).

La personne devra avoir au minimum un niveau BAC, voir BAC + 2 afin de posséder un niveau rédactionnel suffisant pour la partie administrative. Emmanuel STEFANINI lui fera profiter de son expérience du terrain durant la période de tuilage. L'ouverture de poste se fera auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique. Une commission de recrutement sera organisée dans l'été.

## Vote du budget : compte de gestion 2012, compte administratif 2012, budget primitif 2013 :

Monsieur le Président présente le compte de gestion 2012, le compte administratif 2012 et le budget 2013 du syndicat. Les budgets sont détaillés par chapitres et par articles. La CAF (capacité d'auto-financement) du syndicat est de 27.86 %, signe d'une bonne santé financière. Il y a peu d'emprunt et l'emprunt en cours se termine fin 2013 (la collectivité économisera 3 000 € / an).

Les excédents de fonctionnement à reporter en 2013 sont de 80 215.68 €.

Les excédents d'investissement à reporter en 2013 sont de 14 129.65 €.

Il y a des restes à réaliser en investissement de l'année 2012, à reporter en 2013, à hauteur de 3 690 €.

Le volume de trésorerie est important mais nécessaire pour faire face aux décalages du versement des subventions par rapport à la réalisation des travaux.

Le volume des travaux est important en égard aux taxes communales (en augmentation de 1.5 % par an, comme décidé en comité syndical). Cela grâce aux financeurs (Agence de l'eau, Région, Département, Europe) dont le syndicat est dépendant.

Le budget primitif 2013, en fonctionnement dépenses et recettes s'équilibre à 220 062 €. En investissement dépenses et recettes il s'équilibre à 210 282 € (avec les restes à réaliser de l'année 2012).

**RESOLUTION** : *Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :*

- *d'adopter le compte administratif 2012 et d'affecter les résultats*
- *d'adopter le compte de gestion 2012*
- *d'adopter le budget primitif 2013*
- *décide donner le pouvoir au président de signer les pièces concernant la présente décision.*

*Le Président Mr Joël BONIFACE est sorti durant le vote du compte administratif et du compte de gestion 2012. C'est Mr André THOMAS, doyen de la séance qui a fait voté ces comptes.*

### **Lancement de l'étude pour le prochain programme pluriannuel de gestion (2015 – 2025) :**

Un programme commun sera établi pour la Tude et la Dronne lors de l'établissement du prochain programme pluriannuel de gestion (2015 – 2025).

Réunion de lancement : 1<sup>er</sup> semestre 2013.

L'étude, pour l'établissement de ce programme décennal, nécessite environ 2 années de travail (sans compter les travaux annuels du programme en cours pour les années 2013 et 2014).

Joël BONIFACE propose donc l'assistance d'un bureau d'étude, notamment pour étudier tout ce qui touche à la continuité écologique, à l'hydromorphologie et à la cartographie, avec la réalisation des plans. Le bureau d'étude devra rédiger le document technique et assurer la concertation jusqu'à l'établissement de la nouvelle déclaration d'intérêt générale (DIG). Cette étude pourra bénéficier de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la part de l'Europe, au travers du programme Leader +. Coût prévisionnel de cette étude : 60 000 € répartis sur 3 ans, dont 40 000 € budgétisé en 2013 en dépenses d'investissement.

### **Réflexions autour des barrages syndicaux :**

34 barrages sont présents sur le bassin de la Tude. Un protocole de gestion des vannes est en place depuis 2007 (validé par l'ONEMA et la DDT). Le coût de fonctionnement des barrages syndicaux est entre 10 000 et 12 000 € tous les ans. Le syndicat est toujours dans l'attente de l'arrêt préfectoral de classement des rivières, permettant de connaître les obligations liées aux poissons migrateurs et à la franchissabilité des ouvrages (liste 2).

Le syndicat a déjà engagé une réflexion avec la SAFER pour l'acquisition de foncier autour des barrages, afin de permettre leur franchissabilité par les poissons migrateurs.

Chaque ouvrage est lié à un moulin avec un droit et un règlement d'eau. Ces règlements d'eau n'ont pas été mis à jour, malgré une modification des usages et de l'environnement. La loi oblige les propriétaires de moulins à maintenir en bon état les ouvrages et les aménagements qui en découlent. Cette situation doit être remise à jour pour chaque ouvrage. Quelques propriétaires de moulins souhaitent manœuvrer eux même les ouvrages. Seules 3 demandes sont aujourd'hui recevables. Le syndicat demande à l'assemblée de statuer sur ces propositions.

**RESOLUTION** : *L'assemblée donne son accord pour avancer sur cette proposition et pour permettre au Président de signer une convention de gestion, qui devra être au préalable validée par l'ONEMA et la DDT.*

### **Logo du syndicat :**

Joël BONIFACE présente plusieurs propositions de logo pour le SIAH du Sud Charente, bassins Tude et Dronne. Le logo a été créé en interne puis envoyé au bureau d'études AGATE qui l'a retravaillé et l'a décliné sous différentes formes. Les logos sont soumis à l'avis du Comité Syndical.

**RESOLUTION** : *A l'unanimité des membres présents, le logo retenu est le logo n° 8.*

### **Questions diverses :**

Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Charente : contrat d'assurance groupe / risques Statutaires :

Joël BONIFACE présente un courrier du CDG 16 informant de la prochaine mise en concurrence pour la souscription, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 d'un nouveau contrat d'assurance groupe « risques statutaires » pour une durée de 3 ans. Le CDG 16 nous demande si nous souhaitons adhérer à ce nouveau contrat et si nous souhaitons autoriser la procédure de mise en concurrence.

**RESOLUTION** : *Le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide d'habiliter le Président du SIAH à signer l'avenant au contrat groupe avec le Centre de Gestion de la Charente.*